



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
des affaires culturelles

L'agence  
d'urbanisme  
du Territoire  
de Belfort  
[www.autb.fr](http://www.autb.fr)

# Nuancier

## du Territoire de Belfort

Règles et conseils

pour la **mise en couleur des façades**  
en construction neuve et réhabilitation



# LES RÈGLES DE L'ART POUR VALORISER

Au-delà des tendances du moment et de l'expression d'un goût individuel, la mise en couleur d'un bâtiment procède avant tout d'une **logique architecturale, urbaine et paysagère**.

## > Respecter les caractéristiques architecturales

Le style, l'époque de construction, le gabarit et les volumes bâtis, la composition de la façade, les éléments de décor interviennent dans les choix de mise en valeur par la couleur.

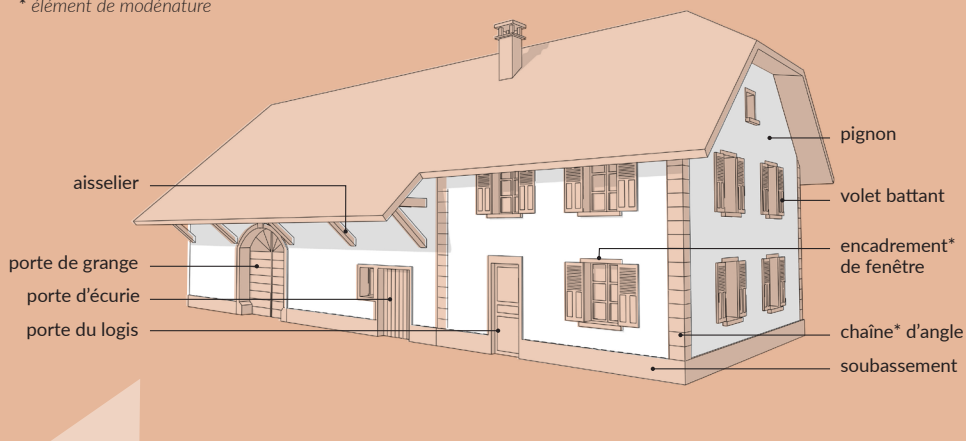
## > Être attentif à l'environnement naturel et bâti

En milieu urbain comme rural, observer et comprendre le contexte proche permet d'accorder son projet avec les constructions avoisinantes, le paysage de la rue et du quartier.

## > Veiller à l'harmonie des teintes entre elles

Couleur principale (façade) et couleurs ponctuelles (soubassement, modénatures, menuiseries, ferronneries) sont à coordonner, sans oublier la teinte de la toiture et celles des matériaux laissés apparents.

\* élément de modénature

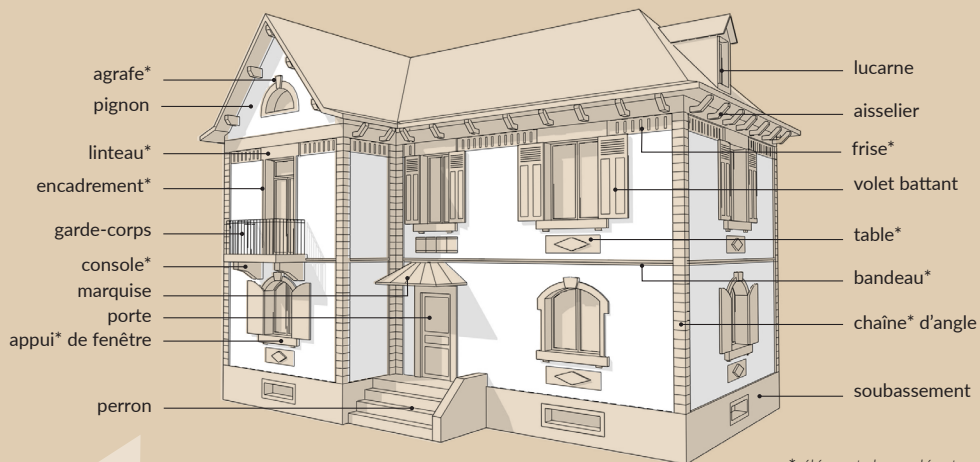


## La ferme traditionnelle

Bâtiment ancien, composé d'un logis aux éléments de décor simples et ponctuels, et d'une ancienne grange très sobre.

- > Garder une unité d'ensemble entre les deux parties du bâtiment.
- > Valoriser les quelques modénatures et les volets menuisés par le choix de couleurs ponctuelles.
- > Des tons foncés peuvent être proposés pour ce type de bâtiment plus rustique.

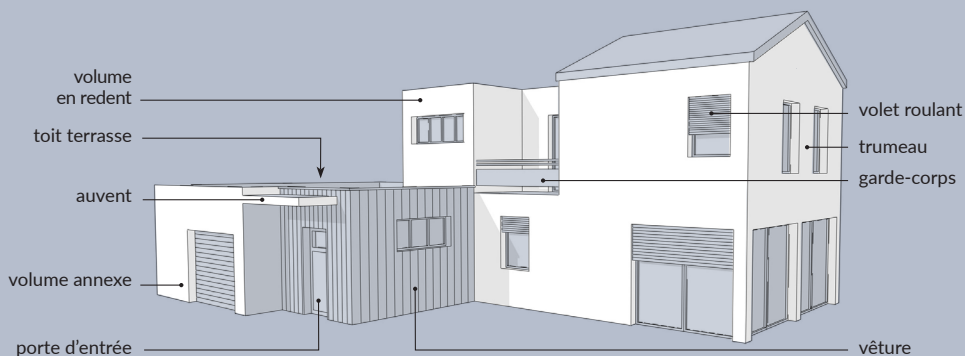
# SON PATRIMOINE BÂTI



## La villa ou maison de ville

Bâtiment ancien présentant une façade richement décorée avec des modénatures variées.

- > Choisir un fond de façade uni d'un ton chaud plutôt clair.
- > Profiter des différentes modénatures pour choisir des couleurs assorties et révéler la richesse du bâtiment.
- > Rehausser les modénatures avec deux couleurs ton sur ton pour donner plus de relief.



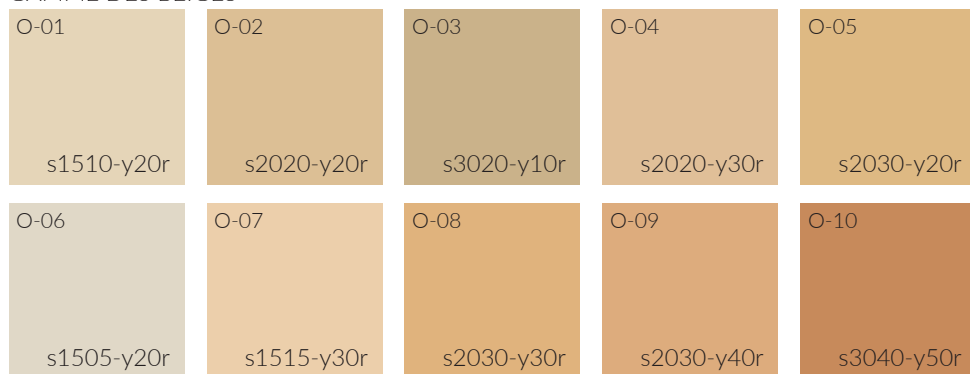
## La maison individuelle contemporaine

Bâtiment aux volumes simples généralement lisses et sans modénatures.

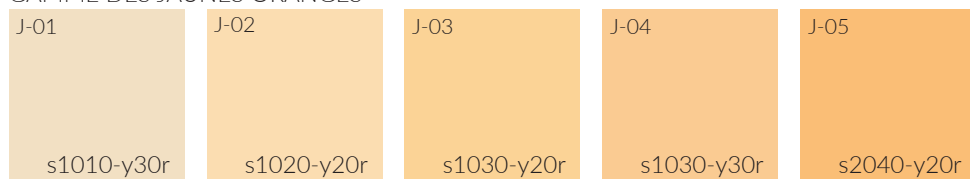
- > Alternier des couleurs différentes sur des volumes entiers ou des redents.
- > Éviter les aplats de couleurs arbitraires sans lien avec les volumes.

# 1/ Je choisis la teinte de façade *(Référence NCS\*, au bas de chaque nuance)*

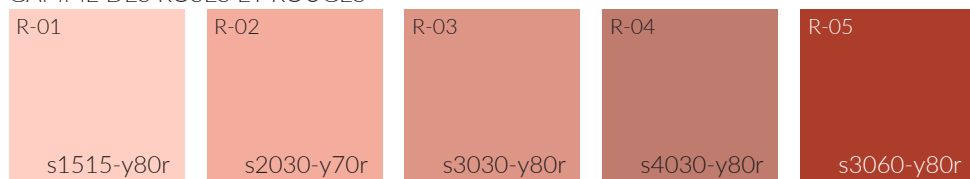
## GAMME DES BEIGES



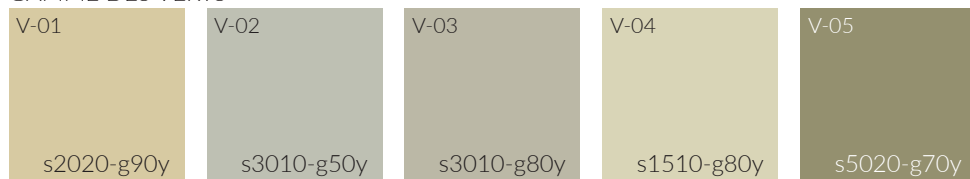
## GAMME DES JAUNES ORANGÉS



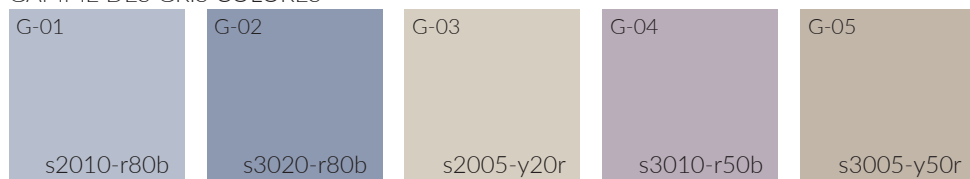
## GAMME DES ROSES ET ROUGES



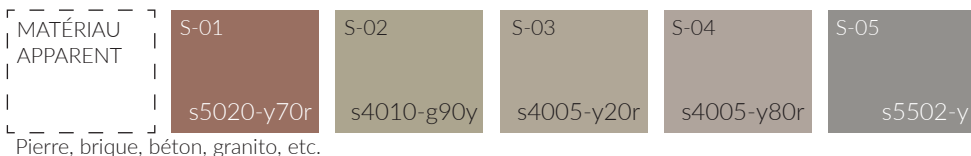
## GAMME DES VERTS



## GAMME DES GRIS COLORÉS



## 2/ Je distingue le **soubassement** (Référence NCS\*)



## 3/ Je mets en valeur les **modénatures** (Référence NCS\*) (chaînage, encadrement, linteau, bandeau, table, agrafe, etc.)



## 4/ Je complète avec une **nuance ponctuelle** (Référence RAL Classic) pour les boiseries (porte, fenêtre, volet, etc.) et ferronneries (garde-corps, grille, portail, etc.)



\* NCS = Natural Color System, système de classification internationale des couleurs.

### ••••• Avertissement :

• Les échantillons reproduits ici sont donnés à titre indicatif. Le procédé d'impression ne peut pas  
• garantir une fidélité parfaite aux couleurs préconisées et peut générer des écarts importants dans  
• les nuances. **Seules les références indiquées sur chaque teinte permettent d'obtenir les nuances**  
• **réelles**. Il appartient au porteur de projet de chercher à s'en approcher le plus possible sur les  
• nuanciers propres aux fabricants retenus pour les travaux.

•••••

# LES RECOMMANDATIONS POUR RÉUSSIR

## Choisir la bonne couleur

- Prendre le temps de la réflexion, laisser mûrir le projet de mise en couleur
- Choisir sur nuancier professionnel à la lumière du jour
- Réaliser un essai de mise en couleur (au moins 1 m<sup>2</sup>) sur la façade
- Valider le choix après séchage

*Certaines teintes peuvent paraître ternes sur des échantillons de petite taille. À la lumière du jour et sur de grandes surfaces, elles seront plus lumineuses.*

Le rendu de la couleur dépend du support traité et de sa superficie, de la composition du produit appliqué et du degré de séchage.

Par ailleurs, la teinte d'un parement s'altère avec le temps sous l'effet des rayons UV, de la pluie et de la pollution atmosphérique.

Les teintes à base de pigments naturels (ocres) et les couleurs rompues (atténuées par une pointe de noir) tiennent mieux dans la durée.

## Respecter quelques principes simples

- **Ne pas multiplier les nuances sur un même volume** : l'unité architecturale doit se retrouver dans l'unité des couleurs choisies.
- **Toujours baser la couleur sur un volume ou sur un élément de décor différent** afin de ne pas fragmenter davantage la composition de façade par la couleur.
- Le choix d'une couleur chaude permet d'être en harmonie avec le paysage et les matériaux traditionnels.
- **Tenir compte des couleurs des bâtiments mitoyens ou voisins** afin d'animer la rue par une alternance de teintes et/ou de tonalités.
- **Tenir compte de la teinte de la toiture** surtout quand celle-ci est très visible (de grandes dimensions et/ou à forte pente).
- **Ne pas oublier des parties du bâtiment visibles depuis l'espace public**, telles que le pignon.



## Lexique

**Couleur chaude** : Couleur dont la teinte tire vers le rouge, le jaune ou l'orangé.



**Couleur froide** : Couleur dont la teinte tire vers le bleu ou le vert.



**Contraste** : Association de deux couleurs différant fortement par leur teinte, leur saturation ou leur clarté.



**Camaïeu** : Harmonie de plusieurs tons d'un même domaine chromatique.



**Ton sur ton** : Usage d'une même couleur dans différents aspects de surface ou différents matériaux.



## Utilisation du nuancier

### 1/ La façade

Les gammes de beige, de jaune, de rose ou de rouge sont des teintes chaudes adaptées à notre identité territoriale. Les verts, les bleus et les gris sont des teintes froides qui sont apparues avec l'industrialisation et le développement de la chimie moderne.

### 2/ Le soubassement

S'il est enduit, il est traditionnellement deux tons plus foncé que le reste de la façade. S'il est en pierre de taille, il reste apparent.

### 3/ Les modénatures

Il est conseillé de valoriser les éléments de décor en laissant apparent leur matériau naturel. À défaut, appliquer une teinte distincte de celle de la façade, au moyen d'une peinture minérale ou d'un badigeon à la chaux qui permet de laisser le matériau respirer.

### 4/ Les teintes ponctuelles

Elles s'appliquent aux menuiseries (portes, fenêtres, volets) et ferronneries (grilles, portails, garde-corps). Les plus foncées sont adaptées à de petites surfaces et ne peuvent pas être choisies comme couleur principale de façade.





## Application du nuancier

Ce nuancier est émis à titre de conseil par l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine, pour l'ensemble du Territoire de Belfort, en raison de l'intérêt public attaché à la qualité architecturale et patrimoniale.

Il est fortement recommandé pour les édifices situés dans un périmètre de protection au titre des abords de monuments historiques.

Il peut être opposable, tout ou partie, si le document d'urbanisme (PLU ou PLUi) de votre commune ou communauté de communes le stipule dans son règlement.

## Rappel des obligations

Tous les travaux entraînant la modification de l'aspect extérieur d'une construction sont soumis à autorisation d'urbanisme (déclaration de travaux, permis de construire, etc.).

Si l'édifice concerné est situé dans un périmètre de protection au titre des monuments historiques, les travaux sont par ailleurs soumis à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

## Pour vous assister

Vous pouvez mandater un professionnel, architecte ou maître d'œuvre, pour vous aider dans la conception de votre projet et la constitution des pièces écrites et graphiques de votre dossier de demande de travaux.

## Besoin de conseil ?

- Contactez le service de l'Architecte des Bâtiments de France :  
UDAP 70/90 site de Belfort, 8 place de la Révolution Française, 90000 Belfort  
03 84 90 30 40 - [udap7090.belfort@culture.gouv.fr](mailto:udap7090.belfort@culture.gouv.fr)
- Contactez le service Urbanisme de la mairie de votre commune.

